

MONTELO CHANTE

Le Club des Chanteurs



MONTELO CHANTE et la ville de MONTE LIMAR, capitale du nougat
Présentent

Le 29^{ème} TREMPLIN DES ETOILES

Grand Prix de la chanson française et internationale

Parrainé par Jean Ferrat lors de sa création en 1997

Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE

REGLEMENT DU CONCOURS :

***CATEGORIE ADULTE INTERPRETE ET ACI :**

- Le **concours adulte Interprète et ACI** se déroulera à la salle " **Mistral 1**" au **Palais de Congrès Charles Aznavour à Montélimar (26) les 24 et 25 Octobre 2026**.

- Cette catégorie est ouverte à tous les chanteurs et chanteuses ainsi que les auteurs-compositeurs, d'un âge minimum de **16 (seize) ans**. Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure, l'entrée est gratuite pour cette personne.

- **L'inscription est de 22 Euros**. L'ordre de passage des présélections se fera par tirage au sort en présence d'un élu de la mairie de Montélimar.

Les candidats sélectionnés seront appelés par téléphone 1 à 2 semaines avant le jour J afin de connaître leur jour et horaire de passage. La présence du candidat sélectionné est obligatoire. Toute personne en retard (non justifié) sera systématiquement éliminée.

- Ce concours est limité à 200 (deux cents) candidats.

*A noter que les duos, trios de chanteurs ou groupes ne sont pas autorisés.

- Présélections Adultes et A.C.I. :

Samedi 24 octobre 2026 de 10h à 18h30 et Dimanche 25 octobre 2026 de 10h à 12h.

- Les chanteurs doivent s'accompagner sur un **support en bon état : clé USB apportée par leurs soins** (de préférence, un seul titre par support). Ils ont aussi la possibilité de s'accompagner à la **guitare** ou au **clavier**. Ils peuvent également être accompagnés par un guitariste ou un pianiste.

-Les auteurs-compositeurs interprètes : Contrairement aux interprètes, ils sont obligés de présenter une composition en français. Des prix spéciaux seront attribués aux trois meilleurs d'entre eux.

Chaque chanteur lors des **présélections**, effectuera une **prestation d'une durée de 2 minutes**. **Tout montage**, visant à couper la chanson pour mettre la voix plus en valeur **est interdit**. **La même chanson sera chantée entièrement lors de la finale** du dimanche 25 octobre 2026.

Au terme des présélections, 30 (trente) candidats seront sélectionnés pour la finale. L'ordre de passage de la finale se fera également par tirage au sort.

Les résultats seront donnés de façon progressive le dimanche 25 Octobre à 14 heures, la présence du candidat est alors obligatoire.

- La finale aura lieu le dimanche 25 Octobre 2026 à partir de 14 heures à la salle « Mistral 1 ».

- Le jury des présélections/ finales sera composé uniquement de professeurs de chant, de chefs d'orchestre de haut niveau ainsi que des professionnels du spectacle (responsables de casting, productions TV, personnalités audiovisuelles, etc.).

La finale sera jugée par les personnes citées ci-dessus ainsi que par des personnalités du paysage musical français dont l'identité est tenue secrète jusqu'au jour des présélections. Chaque année, une partie du jury des présélections et de la finale est renouvelée pour permettre aux candidats malheureux des précédentes éditions d'être entendus et notés par d'autre personnes.

- Les membres du jury sont les seuls habilités à noter les candidats. Leur décision est irrévocable. **Les concurrents sont notés sur 40 (voix/20, interprétation/10, expression scénique/10)**. A la fin du concours, le jury se tiendra à la disposition des candidats pour leur donner des explications sur leurs résultats.

- Notre souci est avant tout le confort et la qualité pour que chaque candidat puisse bénéficier des meilleures conditions pour défendre ses chances (bon accueil, jury professionnel). Nous avons toujours un matériel de son de très haut niveau. La sonorisation est assurée par l'**Orchestre Tony Bram's**.

- La plus grande correction est demandée, qu'il s'agisse du répertoire, de la tenue et comportement.

Les prix catégorie adulte interprète :

- 1er prix : **1500 euros + trophée+ première partie artiste**
- 2ème prix : **500 euros + coupe**
- 3ème prix : **458 euros + coupe**
- 4ème prix : **250 euros + coupe**
- du 5ème au 10ème prix : **150 euros + coupe**

Les prix catégorie adulte ACI :

- 1er prix : **700 euros + première partie artiste**
- 2ème prix : **300 euros**
- 3ème prix : **150 euros**

***CATEGORIE JUNIOR :**

Le Tremplin des Etoiles "catégorie junior".

- Cette catégorie est ouverte aux candidats de **7 (sept) à 15 (quinze) ans**. Un justificatif attestant de l'âge des candidats pourra être demandé.

- **L'inscription au concours est de 14 Euros**. Cette inscription donne droit à un accompagnant gratuit.

- Le concours se déroulera à la salle "**Mistral 1**" au **Palais des Congrès Charles Aznavour à Montélimar (26)**

Le samedi 24 Octobre 2026 à partir de 20 heures.

- Le concours est limité à 40 (quarante) candidats et sera jugé par un jury de professionnels de la musique.

Les candidats sélectionnés seront appelés par téléphone 1 à 2 semaines avant le jour J afin de connaître leur jour et horaire de passage. La présence du candidat sélectionné (présélections/finales) est obligatoire. Toute personne en retard (non justifié) sera systématiquement éliminée.

- Les chanteurs doivent s'accompagner sur un **support en bon état : clé USB apportée par leurs soins** (de préférence, un seul titre par support). Ils ont aussi la possibilité de s'accompagner à la **guitare** ou au **clavier**. Ils peuvent également être accompagnés par un guitariste ou un pianiste.

- Chaque chanteur lors des **sélections**, effectuera une **prestation d'une durée de 2 minutes**. **Tout montage**, visant à couper la chanson pour mettre la voix plus en valeur **est interdit**. **La même chanson sera chantée entièrement lors de la finale** du dimanche 25 octobre 2026.

- Les résultats du concours Junior seront donnés de façon progressive le Dimanche 25 Octobre en début d'après-midi. 10 (dix) candidats juniors seront sélectionnés pour la finale. Nous rappelons que les décisions du jury sont irrévocables.

Attention : la **finale Junior se déroulera le Dimanche 25 Octobre 2025 après-midi, et précèdera la finale Adultes. Les finales se dérouleront en présence du président du Jury.**

*A noter que les duos, trios de chanteurs ou groupes ne sont pas autorisés.

Les prix catégorie junior :

- 1er prix : **229 euros** + trophée + 1ère partie artiste

- 2ème prix : **153 euros** + coupe

- 3ème prix : **100 euros** + coupe

- 4ème prix : **75 euros** + cadeaux

- 5ème prix : **50 euros** + cadeaux

Cadeaux jusqu'au 10^{ème}

A noter que l'association MONTELO CHANTE, organisatrice du Tremplin des Etoiles, met à disposition des candidats une salle commune pour les candidats.

Un photographe sera présent les 24 et 25 Octobre 2026 afin d'immortaliser les prestations des candidats. Les photos seront ensuite consultables et disponibles à la vente sur le Stand Photos salle Mistral Palais des Congrès Montélimar.

Egalement, une buvette, petite restauration, crêpes et confiseries seront proposés tout au long des 2 journées de concours (tarifs affichés sur place).

L'association MONTELO CHANTE vous souhaite le meilleur pour ce 29^{ème} Tremplin des Etoiles !

